

CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS - OPERA DE DIJON- TLIN

ANNEXE II - MODALITÉS DE L'ÉVALUATION ET INDICATEURS 2022 / 2026

Conditions de l'évaluation :

Le compte rendu financier annuel visé à l'article 4 de la convention pluriannuelle d'objectifs est accompagné d'un compte rendu quantitatif et qualitatif des actions comprenant les éléments mentionnés ci-dessus.

Avant le terme de la convention, le bilan d'ensemble qualitatif et quantitatif communiqué par la structure comme prévu par l'article 8 fait la synthèse des comptes rendus annuels susmentionnés.

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs	Modes de calcul	Valeurs cibles				
				2022	2023	2024	2025	2026
Accès pour tous à l'offre culturelle	Augmenter la fréquentation	Fréquentation payante	Nombre de places vendues	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
		Fréquentation non payante	Nombre de places gratuites et exonérées	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000
		Fréquentation totale	Nombre de places vendues, gratuites et exonérées	48 000	48 000	48 000	48 000	48 000
	Développer les actions d'éducation artistique et culturelle (EAC)	Nombre d'enfants et de jeunes ayant bénéficié d'une action EAC	Nombre d'enfants et de jeunes ayant bénéficié d'une action EAC dont temps scolaire et hors temps scolaire	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
		Volume d'heures consacré à l'EAC en faveur des enfants et des jeunes	Nombre d'enfants et de jeunes ayant bénéficié d'une action EAC x nombre d'heures de transmission dont temps scolaire et hors temps scolaire	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
		Nombre de structures bénéficiaires d'actions EAC	Nombre de structures bénéficiaires d'actions EAC dont jeune public et publics du champ social	40	40	40	40	40
		Personnels ou intervenants dédiés à la mise en œuvre des actions EAC	Nombre ETP	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
	Créer de nouvelles œuvres lyriques	Commander ou co-commander l'écriture de nouvelles œuvres lyriques	Nombre de commandes ou co-commandes d'œuvres lyriques	0	1	1	1	1
	Diffuser davantage les œuvres	Nombre de représentations et ou actions, dont celles ayant lieu dans les zones prioritaires	Nombre de représentations ou actions, dont celles ayant lieu dans les zones prioritaires					
		Nombre de spectacles à Dijon donnant lieu à plus de trois représentations	Nombre de spectacles au siège donnant lieu à plus de trois représentations à Dijon sur une saison	4	4	4	4	4
Soutien à la création artistique	Veiller à l'importance de la création dans l'offre artistique	Nombre de productions ou productions déléguées diffusées pour la 1ère fois	Nombre de productions ou productions déléguées diffusées pour la 1ère fois	2	1	2	2	2
		Part du budget dépense artistique consacrée à la production	Apport en coproduction numéraire et industrie et dépenses de production déléguées / budget achat de spectacle (%)	30 %	30 %	30 %	30 %	30 %
		Part de budget production consacré aux productions d'artistes implantées en région BFC	% minimum	10 %	10 %	10 %	10 %	10 %
		Part de budget production consacré aux productions d'Opéras	% minimum	50 %	50 %	50 %	50 %	50 %
		Nombre de titres d'opéra et de théâtre lyrique proposé	Nombre de titres d'opéra et de théâtre lyrique proposé	6	6	6	6	6
	Promouvoir l'emploi artistique	Part du budget consacrée à la masse salariale artistique	Masse salariale artistique / masse salariale totale (%)	25 %	25 %	25 %	25 %	25 %
	Favoriser l'égalité homme/femme	Part du budget de (co-) production allouée à des femmes	Budget de (co-) production alloué à une femme/budget de (co-) production	30 %	35 %	40 %	45 %	50 %
		Proportion de femmes artistes invitées : compositrices, cheffes, musiciennes, metteuse en scène, directrice musicales...	Nombre de femmes artistes invitées / Nombre d'artistes invités	30 %	35 %	40 %	45 %	50 %
	Mise à disposition des structures	Nombre total de jours de résidence et temps d'accompagnement	Nombre total de jours de résidence et temps d'accompagnement par an	33	33	33	33	33
		Nombre minimum de jours de résidence et temps d'accompagnement destinés aux compagnies régionales	Nombre total de jours de résidence et temps d'accompagnement par an (100 pour 3 ans)	33	33	33	33	33

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs	Modes de calcul	Valeurs cibles					
				2022	2023	2024	2025	2026	
<b>Partenariats de coproduction</b>	Développer des partenariats de coproduction à l'international	Nombre de partenariats de coproduction à l'international	Nombre de partenariats de coproduction à l'échelle internationale	1	1	1	1	1	
<b>Partenariats locaux</b>	Développer des partenariats avec l'Orchestre Dijon Bourgogne	Nombre de projets lyriques et symphoniques avec l'ODB	Nombre de projets lyriques et symphoniques avec l'ODB	4	4	4	4	4	
<b>Situation financière</b>	Développer les ressources propres	Taux de ressources propres	Ressources propres (recettes hors subventions) / ressources totales (%)	20 %	20 %	20 %	20 %	20 %	
	Maîtriser les charges fixes	Evolution des charges fixes	(Montant des charges fixes de l'année N - montant des charges fixes de l'année N-1) / montant des charges fixes de l'année N-1	+ 2,5%	+ 2,5%	+ 2,5%	+ 2,5%	+ 2,5%	
<b>Engagement artistique et accès aux œuvres</b>	Proposer chaque saison une programmation pluridisciplinaire dans et hors-les-murs	Nombre de représentations	Opéra/ théâtre musical	Nombre de représentations d'opéra et théâtre musical	20	20	20	20	20
			Musique (symphonique et concerts autres)	Nombre de représentations en musique (symphonique et autres concerts)	30	30	30	30	30
			Danse	Nombre de représentations en danse	10	10	10	10	10
			Autres disciplines cirque ou théâtre	Nombre de représentations en cirque ou théâtre	10	10	10	10	10
	Nombre de représentations jeune public	Musique (toutes formes confondues)	Nombre de représentations jeune public	8	8	8	8	8	
		Danse, cirque et autres disciplines	Nombre de représentations jeune public	1	1	1	1	1	
	Compagnies régionales tout public confondu dans le nombre de représentations		Part des compagnies régionales dans le nombre de représentations	10 %	10 %	10 %	10 %	10 %	
	Favoriser l'égalité homme/femme	Proportion de femmes au "générique**" d'une production lyrique	Nombre de femmes au "générique" d'un spectacle/"générique" des spectacles	30 %	35 %	40 %	45 %	50 %	
Proportion de représentations assurées par des metteuses en scène/chorégraphes/cheffes d'orchestre/ directrices musicales		(Nombre de représentations x jauge) assurées par des metteuses en scène/chorégraphes/cheffes d'orchestre / (nombre de représentations x jauge) de l'ensemble des spectacles	15 %	20 %	25 %	30 %	35 %		

NB: Les équipes et directions mixtes comptent pour 0,5 (en nombre) et pour 50% (budget)

(\*) Générique du spectacle : Métiers artistiques (autrices, metteuses en scène, chorégraphes, cheffes d'orchestre, directrices d'ensemble spécialisé), Métiers technico-artistiques (créateurs son, lumière, costumes, scénographie)